

Réf: Dossier N° : 54635

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « IVOIRE-AGROTECH » en abrégé «IVAGROTTECH »

Siège social : ABIDJAN - PLATEAU 11 Av LAMBLIN Imm chambre nationale d'agriculture RDC, 01 BP 1291 ABIDJAN 01

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11 Sept 2018, et enregistrés au CEPICI le 21 Sept 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « IVOIRE-AGROTECH » en abrégé «IVAGROTTECH ».

Objet: Production, transformation et commercialisation des produits agricoles ; Création d'un incubateur pour les métiers agricoles par la mise en place de champs écoles, Participation aux programmes nationaux ou internationaux pour l'atteinte de la sécurité alimentaire, Recherche de financement pour l'accompagnement des producteurs et transformateurs de produits agricoles, Contribution à la réduction des maladies due aux carences nutritionnelles,

Assistance et conseils aux producteurs et transformateurs de produits agricoles,

Sensibilisation et Formation aux métiers de la transformation des produits agricoles

Capital social: 2 000 000 F CFA divisé en Vingt (20) Parts Sociales de Cent Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 20 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - PLATEAU 11 Av LAMBLIN Imm chambre nationale d'agriculture RDC, 01 BP 1291 ABIDJAN 01

GERANT: Madame KOUASSI DJA FLORE.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-25148 du 21/09/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°22658 du 21/09/2018

Pour Avis

Le CEPICI

